



Santé et Sécurité au Travail
Secourisme Incendie Prévention

Formation Equipier de Première Intervention (Mise en oeuvre Extincteurs)

 Présentiel	PUBLIC Tout salarié désigné ou volontaire pour assurer une mission d'Équipier de Première Intervention
 3 Heures	
 10 personnes maximum	LIEU Adresse mentionnée sur la convention et les convocations
1 personne(s) minimum	Salle mise à disposition par le client ou l'organisme avec 1 table, des chaises Terrain extérieur libre et éloigné des bâtiments (Exemple 4 places de parking) Permettre l'accès aux locaux pour une visite pédagogique
	PROFIL DU FORMATEUR Pompier ou Formateur Incendie expérimenté
	PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES Aucun prérequis n'est nécessaire

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'identifier un début d'incendie;
- de donner l'alerte
- d'intervenir efficacement avec les moyens de première intervention (Extincteurs, RIA...)
- d'appliquer les consignes de sécurité incendie de l'établissement

🔄 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le mécanisme du feu et ses modes de propagation ;
- Identifier les causes et conséquences d'un incendie ;
- Reconnaître les différentes classes de feu ;
- Donner l'alerte et transmettre les informations utiles ;
- Appliquer les consignes de sécurité incendie ;
- Utiliser un extincteur adapté au type de feu ;
- Mettre en œuvre les moyens de première intervention ;
- Adopter un comportement adapté face à une situation d'urgence

☰: CONTENU

Présentation du formateur JFC Formation, de la formation et son organisation.

Les mesures de prévention Incendie ;

Les causes et conséquences d'un incendie ;

Le mécanisme du feu (Triangle du feu) et ses modes de propagation ;

Les différentes classes de feu ;

Les différents agents extincteurs

Les conditions d'efficacité des moyens de lutte et domaine d'actions

Les différentes méthodes d'attaques avec règles de sécurité

L'alerte et la transmission des informations utiles ;

Les consignes de sécurité incendie et procédures internes de l'établissement

En pratique :

Mise en œuvre des moyens de lutte incendie de l'établissement

Maniement des extincteurs eau pulvérisée et CO2 sur feux réels avec générateur de flammes sécurisé et écologique

Fonctionnement d'un RIA. (Robinet Incendie Armé)

Visite de l'entreprise et repérage de tous ses équipements de sécurité incendie.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel adaptée aux risques spécifiques de l'entreprise.

Apports théoriques structurés

Exposés interactifs

Démonstration pratique

Mise en situation et ateliers pratiques : Manipulation des extincteurs sur feux réels

Visite de l'entreprise

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Ordinateur, vidéoprojecteur,

Supports pédagogiques, multimédia, cours, films, photos.

Générateur de flamme sécurisé et écologique

Aide mémoire individuel remis aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Modalités de suivi : Feuille collective d'émargement signée par demi-journée.
- Test de positionnement et recueil des attentes des participants en amont de la formation
- Evaluation des compétences attendues :
 - Évaluation formative des acquis tout au long de la formation (quizz, études de cas, jeux de rôle, débriefing)
- Evaluation de l'action de formation : Evaluation à chaud du niveau de satisfaction, réalisée en fin de formation
- Documents délivrés : Certificat de réalisation, Attestation de formation.
- Validité, périodicité : Il est recommandé de réaliser un recyclage ou une remise à niveau :
 - tous les 12 à 24 mois ;
 - après modification des locaux ;
 - après évolution des risques ou changement des procédures internes.

→] MODALITÉS D'ACCÈS

Apprenants sélectionnés par le commanditaire de la formation selon les prérequis énoncés

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), JFC FORMATION s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,...) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.